

de juin 1925, pages 165-173. On trouvera dans le tableau 56 les principales données pour chacun des genres de routes et chemins existant au Canada.

56.—Statistique des charrois et de leur coût, au Canada, par type de routes, 1924.

| Type dominant. | Moyenne de la distance parcourue. | Poids moyen de la charge d'un chariot. | Moyenne de charge d'un camion automobile. | Coût moyen par tonne-mille, en chariot. | Coût moyen par tonne-mille, en camion automobile. | Proportion des produits transportés par camions automobiles. |
|---------------------------------|-----------------------------------|--|---|---|---|--|
| | milles. | tonnes. | tonnes. | cents. | cents. | p. c. |
| Sol nu..... | 11.2 | 1.7 | 1.6 | 31 | 25 | 4 |
| Sol nu amélioré..... | 8.4 | 1.9 | 1.7 | 28 | 24 | 4 |
| Mauvais gravier..... | 7.7 | 1.4 | 1.4 | 40 | 40 | 10 |
| Bon gravier..... | 7.1 | 1.5 | 1.6 | 39 | 36 | 15 |
| Macadam à l'eau..... | 8.5 | 1.6 | 1.7 | 29 | 25 | 27 |
| Macadam et inférieur..... | 6.7 | 1.5 | 1.7 | 33 | 34 | 30 |
| Macadam bitumineux..... | 7.4 | 2.0 | 2.3 | 30 | 33 | 22 |
| Béton..... | 13.4 | 1.0 | 1.9 | 29 | 24 | 70 |
| Moyenne pour tous types. | 8.5 | 1.76 | 1.66 | 30 | 27 | 7.2 |

Transport et manutention du blé.—Le blé canadien vendu outre-mer est assujéti à de nombreuses charges, notamment le transport, les commissions, les émoluments d'inspection, l'assurance, les bénéfices des négociants, le chargement, le déchargement, etc. Des recherches ont été faites à cet égard en 1923 par la section du Commerce Intérieur du Bureau Fédéral de la Statistique, en prenant pour base une cargaison imaginaire de 1,000 boisseaux de blé, transportée de l'ouest canadien à Liverpool. Voici les principales dépenses encourues: transport par rail \$150; transport par eau (à l'intérieur) \$82.92; fret océanique \$62.10; commissions, bénéfices, émoluments, intérêt, chargement et autres frais de manutention \$87.03; assurance \$15.26. Il en résulte qu'en 1923 il coûtait \$397.31, soit environ 40 cents par boisseau, pour transporter à Liverpool 1,000 boisseaux de blé, en provenance d'un point central des provinces des prairies.¹

Irrigation.—Dans les parties les plus arides de l'ouest du Canada, notamment le sud de l'Alberta et certaines contrées de la Colombie Britannique, on pratique l'irrigation artificielle depuis de nombreuses années. Dans la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, les travaux de cette nature sont réglementés par la loi sur l'irrigation (S.R. 1906, chap. 61) et ses amendements, cette loi étant appliquée par la Division des Forces Hydrauliques et de l'Irrigation du ministère de l'Intérieur. La loi de l'Alberta créant des districts d'irrigation (S.R.A. 1922, chap. 114), ultérieurement amendée, détermine les modalités d'application de la loi fédérale et autorise l'émission d'emprunts, préalablement approuvés par l'électorat du district à irriguer. Une loi de la législature de la Saskatchewan (chap. 84, 1920) crée des districts d'irrigation analogues à ceux de l'Alberta. Dans la Colombie Britannique, la concession de prises d'eau tombe sous la juridiction provinciale; elle est régie par le Service de la Dérivation des eaux, dépendant du ministère des Terres, dont les bureaux sont à Victoria, C.B.

Jusqu'à présent, ce n'est que dans l'Alberta que les entreprises d'irrigation des provinces des prairies revêtent une grande importance. Le tableau 57, dont les éléments ont été fournis par la Division des Forces Hydrauliques et de l'Irrigation du ministère de l'Intérieur, présente la statistique pour l'année 1924 des

¹ Pour plus amples détails, voir le Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole, d'octobre 1924 (Vol. 17, n° 194, pages 311-312).